

AGRICULTURE : La justice annule le permis de construire du poulailler industriel d'Hazebrouck

Dans le Nord, le tribunal administratif de Lille vient de déclarer illégal le permis de construire délivré en 2012 par la [COMMUNE D'HAZEBROUCK](#) / T : 03.28.43.44.45 à l'EARL du Briard pour la construction d'un poulailler industriel. Le bâtiment ayant été érigé depuis, l'activité ne devrait pas être menacée. Mais charge à l'éleveur de déposer une nouvelle demande de permis de construire en incluant certains éléments manquants.
www.ville-hazebrouck.fr